



*Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de la Culture
Service général de la Création artistique*

CONSEIL INTERDISCIPLINAIRE DES ARTS DE LA SCENE

RAPPORT D'ACTIVITES 2016-2017

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. HISTORIQUE	5
1.1. RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE	5
1.1.1. Missions.....	5
1.1.2. Composition.....	5
1.1.3. L'interdisciplinarité.....	6
1.1.4. Le conte	6
2. FACTUEL	7
2.1. FAITS ET ACTUALITES AU COURS DE CES DEUX DERNIERES ANNEES.....	7
2.2. ANALYSE DES BUDGETS ET DES DOSSIERS EXAMINES PAR LE CIAS EN 2016/2017	9
2.2.1. AB Conte.....	9
2.2.2. AB projets interdisciplinaires.....	9
2.2.3. AB Activités interdisciplinaires récurrentes ou contrats-programmes.....	9
2.2.4. AB Manège.Mons.....	9
2.2.5. AB PBA Charleroi	9
3. CONSTATS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES	10
ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU CIAS EN 2015	11
ANNEXE 2 : TABLEAUX BUDGETAIRES	12
ANNEXE 3 : NOMBRE DE DOSSIERS DE DEMANDES PONCTUELLES TRAITES PAR LE CIAS.....	17
ANNEXE 4 : REPARTITION EN FONCTION DES CATEGORIES DE DOSSIERS PONCTUELS 2016 & 2017	17
ANNEXE 5 : ORDRE DU JOUR DES REUNIONS	18

INTRODUCTION

C'est avec une profonde tristesse causée par le décès inopiné de son président, Didier Annicq, que les membres du CIAS vous soumettent leur rapport d'activités des années 2016 et 2017. Aucune fragilité ne laissait présager la disparition brutale de ce membre éminent après onze années d'une participation active et éclairée en leur sein. Avec quelques autres, il aura particulièrement œuvré à ce que le CIAS trouve ses marques, son identité propre et sa pertinence dans l'ensemble des conseils et commissions des arts de la scène. Plus que les experts spécialisés « mono sectoriels » sans doute, Didier Annicq avait-il précisément là, une place évidente, lui qui accompagnait avec ferveur nombre d'artistes en recherche de formes scéniques et de langages novateurs. Infatigable « spectateur », il était présent partout, tout le temps, avec discrétion, gentillesse et générosité qu'il s'agisse de danse, de performances, de formes hybrides, d'étapes de recherches. Par-dessus tout, il était passionné par l'expérimentation, là où les disciplines se croisent, se fécondent ou s'entrechoquent. En dépit de sa formation et de son expérience professionnelle de juriste, il se jouait de la rigueur des enfermements. Il était curieux de la création artistique quelles que soient les communautés linguistiques dont elle émane. De même, il siégeait parallèlement au CIAS et à la Commission transdisciplinaire et multidisciplinaire de la Vlaamse Gemeenschap. Il était encore la pierre angulaire, par vents et marées, des *Bains : Connective* à Forest, soutenu par les autorités communautaires flamandes. Les analyses très justes de cet homme discret et bienveillant nous manquent déjà.

Durant les années 2016-2017, sous la présidence de Benoit Debuyst d'abord, la sienne ensuite, relevons quelques traits saillants qui se sont imposés à nous et tout d'abord l'introduction d'un échéancier commun au 1^{er} janvier 2018 pour l'ensemble du Service général de la Création artistique. A la suite de cette décision, toutes les demandes de renouvellement des conventions et contrats-programme arrivés à échéance ont été reportées et un avenant d'un an signé en faveur de leurs bénéficiaires.

2017 restera dans nos mémoires comme l'année d'expérimentation non seulement du nouveau dispositif d'obtention des contrats-programme mais aussi de l'élargissement de nos compétences. Le décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels et son arrêté d'application du 24 avril 2017 établissent en effet que le CIAS rend avis sur leurs demandes de reconnaissance d'action culturelle spécialisée en diffusion des arts de la scène. Par ailleurs, pour assurer un meilleur équilibre dans la répartition des dossiers, une série de structures de services ont été orientées vers nous alors qu'ils ressortaient précédemment d'une autre instance d'avis. Durant le premier semestre, nous nous sommes donc réunis à neuf reprises pour examiner 44 demandes réputées recevables suite à l'examen préalable des services de l'administration. Parmi ces 44 dossiers figuraient ceux d'opérateurs bien connus des membres du CIAS pour les avoir reçus les années antérieures, soit d'autres issus de l'extension du champ de nos missions. Impossible dans ces délais d'entendre leurs responsables comme nous en avons l'habitude. Impossible de les questionner même si nous l'aurions souhaité quelque fois. Le dossier et rien que le dossier ! La cadence de travail à laquelle nous avons dû faire face a été malheureusement impossible à tenir pour un certain nombre d'entre nous, requis par leurs responsabilités professionnelles. Par ailleurs le changement de méthode a été également source de démotivation. Ceci explique sans doute la formulation parfois un peu rapide des avis rendus. Comme toutes les premières, cette procédure mérite d'être évaluée attentivement afin de palier à l'avenir aux différents écueils auxquels nous avons été confrontés. Cette expérience démontre, si besoin en est, qu'un resserrement

du nombre des instances d'avis est totalement illusoire si ce n'est qu'en s'appuyant sur des professionnels détachés de leurs structures et rémunérés pour cette fonction.

Budgétairement, comme dans l'ensemble du secteur culturel, le montant des contrats-programme et conventions, diminué de 1% en 2015, a été maintenu à ce niveau. Une bonne nouvelle par contre, l'article de base consacré aux aides aux projets a été, quant à lui, presque triplé (soit + 31.000€ dès 2016).

Soulignons aussi la progression constante du nombre de projets introduits dans le domaine du conte et dès lors du budget qui lui est imparti. L'occasion nous est donnée de remercier les professionnels du conte qui nous ont aidé à nous forger un avis par rapport aux projets déposés.

Last but not least, il nous reste à remercier très vivement les représentants de l'administration qui nous ont accompagnés tout au long de ces deux années : Jean-Philippe Van Aelbrouck tout d'abord, les représentants de l'inspection, principalement Patrick Denis ensuite et enfin nos fidèles secrétaires : Raymond Briot et Youssef Zian.

Martine LAHAYE
Vice-présidence

1. HISTORIQUE

1.1. Rappel du fonctionnement de l'Instance

1.1.1. Missions

Le Conseil interdisciplinaire des Arts de la Scène est institué par le décret du 10 avril 2003¹ relatif au fonctionnement des instances d'avis œuvrant dans le secteur culturel, modifié en 2005 et 2006 et complété par les arrêtés² du 23 juin 2006 et du 30 juin 2006 instituant leurs missions, compositions et fonctionnement.

Les articles 59 et 60 de la sous-section 9 de cet arrêté du 30 juin 2006 prévoient les missions et la composition du Conseil interdisciplinaire des Arts de la Scène.

En tant qu'instance d'avis, le Conseil interdisciplinaire est chargé d'émettre des *avis*, ou propositions, auprès de la Ministre de la Culture, à qui la *décision* finale revient.

L'article 59, §1^{er} prévoit que *le Conseil formule tout avis ou recommandation sur les projets de création et /ou de diffusion relevant de plusieurs domaines des arts de la scène et en particulier les avis prévus dans le décret des Arts de la Scène à propos des bourses, aides ponctuelles, conventions, contrats-programmes et modalités de suspension, résiliation ou modification des conventions ou des contrats-programmes.*

L'article 59, § 2 prévoit que *le Conseil coordonne les avis émis par les autres instances d'avis des Arts de la Scène, pour les dossiers qui relèvent de plusieurs domaines.*

En 2018, le Conseil interdisciplinaire des Arts de la Scène entame sa onzième année de fonctionnement.

1.1.2. Composition

L'article 60 prévoit que *le Conseil se compose de treize membres avec voix délibérative nommés par le Gouvernement (...), et répartis comme suit :*

1° Un expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience en art dramatique, et plus particulièrement d'une compétence dans le domaine de la diffusion théâtrale en Communauté française : *Martine LAHAYE* ;

2° Un expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine du théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse : *Marylène TOUSSAINT* ;

3° Un expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience en musique non classique, et plus particulièrement d'une compétence dans le domaine de la diffusion musicale en Communauté française : *Sylvestre VANDENABEELE (DEFONTAINE)* ;

4° Un expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine de la musique classique et contemporaine : *Ayrton DESIMPELAERE* ;

5° Un expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine de l'art de la danse : *Didier ANNICQ* ;

6° Un expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine des arts forains, arts du cirque, et de la rue : *Catherine MAGIS* ;

¹ Modifié le 20/7/2005 et publié au MB le 14/9/2005

² Publiés au MB le 27/9/2006

7° Un expert justifiant d'une expérience ou d'une compétence en sciences et technologies de l'information : *Jacques URBANSKA*

8° Deux représentants d'organisations représentatives interdisciplinaires d'utilisateurs agréées du secteur professionnel des arts de la scène : *Colette HUCHARD et Benoît RAOULT* ;

9° Quatre représentants de tendances idéologiques et philosophiques : *Fabio TRAINA* (Ecolo), *Bernard LIGOT* (MR), *Patrick MASSET* (CDH),

1.1.3. L'interdisciplinarité

La mise en place du CIAS a été voulue par l'Administration et la Ministre pour répondre à une réalité de plus en plus prégnante d'interdisciplinarité des projets.

Depuis le début, le Conseil n'a pas souhaité définir trop précisément la notion d'interdisciplinarité.

Il a par ailleurs été demandé aux différentes instances d'avis des arts de la scène de veiller dans leurs analyses, à ne pas se replier sur une définition strictement sectorielle mais à garder une plus grande ouverture aux projets qui convoquent parfois plusieurs disciplines dans la limite de leurs critères respectifs.

Comme il peut parfois être difficile de définir le théâtre ou la danse, il n'est pas aisé de définir l'interdisciplinaire. Le CIAS tend à donner une priorité à des projets comportant différentes disciplines en interaction les unes avec les autres sans prédominance d'une discipline sur les autres. La superposition de différentes disciplines des arts de la scène constitue rarement un projet interdisciplinaire. De plus en plus d'opérateurs estiment avoir enfin « trouvé leur place » dans ce Conseil.

Enfin, en ce qui concerne les conventions et les contrats-programmes, certains lieux ou festivals relèvent du CIAS car soit leurs missions ne sont pas aisément attribuables aux secteurs spécifiques (comme le festival Voix de Femmes ou le Manège.mons), soit ils relèvent clairement de fonctions interdisciplinaires (comme L'L) ou enfin, pour des raisons historiques (l'Association internationale Adolphe Sax ou le Festival du rire de Rochefort), le CIAS étant un lieu de discussion considéré comme adéquat au vu de la variété des experts qui y sont nommés.

1.1.4. Le conte

Depuis la création du CIAS, les membres gèrent les dossiers relevant de cette discipline. Or, le Conseil ne comporte aucun membre explicitement expert dans ce domaine.

Depuis la dernière modification législative, cette discipline fait partie intégrante du Décret des arts de la scène.

Actuellement, le CIAS poursuit l'examen des dossiers contes tout en invitant des experts du secteur à leur donner un éclairage sur les dossiers.

Une session spécifique pour les projets relatifs au secteur est organisée une fois par an depuis 2013.

2. FACTUEL

2.1. Faits et Actualités au cours de ces deux dernières années.

Les membres ont respecté le calendrier de dépôt et d'examen des dossiers mis en place depuis 2013. Ainsi, une session pour les projets contes et deux sessions pour les aides aux créations interdisciplinaires ont eu lieu chaque année.

16 projets de création dans le domaine du conte ont été étudiés par le CIAS en 2016 et 10 en 2017.

23 projets interdisciplinaires ont été étudiés en 2016 et 9 en 2017.

Il n'y a plus eu de sessions spécialement dédiées aux festivals interdisciplinaires. Etant donné le peu de demandes spécifiques de soutien pour les festivals, il a semblé plus opportun de traiter ces demandes en même temps que les demandes d'aides au projet de création.

En 2016, trois opérateurs ont fait l'objet d'une évaluation à mi-mandat de leur convention : Maison du spectacle La Bellone; Voix de Femmes ; Espace Cré-action La Roseraie.

Des modifications ont eu lieu dans la composition de l'instance d'avis. La présidence a été assurée depuis début 2017 par Didier Annicq suite à la démission de remplacement de Benoit Debuyst.

La session spécifique aux projets contes s'est tenue en mars 2016 & 2017. Tout comme les années précédentes, le CIAS a invité deux experts extérieurs de terrain. Après avoir entendu l'avis des experts sur les dossiers, les membres ont pu se prononcer en connaissance de cause.

A l'instar de ce que l'on a observé les années précédentes, l'engouement pour les projets conte ne s'est pas démenti. Ainsi, 26 dossiers de demandes d'aides ont été déposés lors de ces deux années dont 21 ont reçu un avis positif.

A la suite de l'adoption du Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels et son arrêté d'exécution du 24 avril 2014, le CIAS a examiné en 2017 les demandes des Centres culturels « René Magritte » de Lessines (77.000 euros) et du Centre culturel de Comines-Warneton (30.000 euros) qui sollicitaient la reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène.

L'année 2017 a été marquée par l'examen des demandes de contrats programmes (CP) et d'aides aux projets pluriannuels (APP) ceci afin d'appliquer un échéancier commun au 1er janvier 2018. Les membres du CIAS se sont réunis plus de 9 fois pendant le 1^{er} semestre afin d'examiner les 44 demandes valablement reçues par le secrétariat.

On le constate, le Conseil interdisciplinaire des Arts de la Scène est de plus en plus sollicité. Outre les aides aux projets de création et pluriannuelles dans le domaine du conte et de l'interdisciplinaire, le secrétariat du CIAS gère à présent 37 CP et APP dont les structures de services.

En 2016, deux programmes spécifiques ont été créés dans le budget. Le programme 7 pour le secteur conte et programme 8 pour l'interdisciplinaire.

Par ailleurs, une AB nominative a été créée pour la Maison du Spectacle La Bellone.

2.2. Analyse des budgets et des dossiers examinés par le CIAS en 2016/2017³

Le budget du secteur interdisciplinaire et du conte peut être réparti en 5 enveloppes, qui correspondent aux « articles de base » (A.B.), soit des divisions du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Alors que les budgets de ces articles de base étaient restés identiques depuis 2012, ils ont tous été diminués de 1% en 2015, comme l'ensemble des articles de base relatifs aux conventions et contrats-programmes en culture. Une exception notable est le budget consacré aux aides aux projets de création qui lui a été presque triplé.

2.2.1. AB Conte

Cet article de base est destiné aux **projets dans le domaine du conte**. Son montant de 177.000 € permet uniquement d'octroyer les subventions aux deux conventionnés du secteur : Chiny, cité des contes et la Maison du conte et de la littérature.

2.2.2. AB projets interdisciplinaires

Depuis 2012, un article de base est spécifiquement dédié à l'aide aux **projets interdisciplinaires**. Ce budget est destiné au subventionnement des projets ponctuels et festivals interdisciplinaires. Il couvre également les projets du secteur du conte, faute de crédits sur l'AB spécifique.

En 2016 et 2017, ce budget s'élevait à 131.000€.

Sur l'ensemble des dossiers examinés en 2017, 50% proviennent du domaine du conte, contre 42% en 2016 et 36% en 2014. Sur les 16 dossiers examinés en 2016, 12 ont obtenu une subvention pour un montant total de 50.000€. En 2017, 10 projets conte ont été étudiés et 7 ont été retenus pour un montant identique.

Pour les projets interdisciplinaires, 23 dossiers ont été déposés en 2016 et 10 ont reçu un avis positif. En 2017, 7 des 9 demandes ont reçu également un avis positif.

2.2.3. AB Activités interdisciplinaires récurrentes ou contrats-programmes

Le montant de 1.170.000€ sur l'article de base permet de couvrir les **conventions et les contrats-programmes interdisciplinaires**.

2.2.4. AB Manège.Mons

Cet article de base nominatif permet d'octroyer l'ensemble de la subvention du **Manège.mons**. Son montant, après la diminution de 1% est de 5.338.000 €.

2.2.5. AB PBA Charleroi

Il s'agit du deuxième article de base nominatif du secteur. Il permet de subventionner le **Palais des Beaux-arts de Charleroi** à hauteur de 1.852.000 €.

³ Voir les tableaux budgétaires, en annexe 2, p. 12 et suivantes, ainsi que la liste des dossiers examinés, en annexe 3, p.19.

3. CONSTATS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Lors de l'élaboration du budget 2015, le gouvernement a décidé de diminuer de 1% les subventions des opérateurs conventionnés et contrats-programmés de la Culture. Cette diminution budgétaire généralisée a été maintenue lors de l'élaboration des budgets 2016 et 2017.

Le budget relatif aux projets interdisciplinaires à quant à lui été augmenté de 31.000€ pour les années 2016 et 2017.

Pendant ces deux années, plusieurs dossiers de renouvellement sont arrivés à échéance : Chiny, cité des contes et le Festival du Rire de Rochefort. Etant donné la volonté de la Ministre d'appliquer un échéancier commun, au 1^{er} janvier 2018, pour l'ensemble des conventions et des contrats-programmes, les conventions de ces opérateurs ont fait l'objet d'un avenant.

La réflexion sur l'application du nouveau décret des centres culturels sera également poursuivie avec l'examen des demandes des Centres culturels qui requièrent une spécialisation notamment en diffusion des arts de la scène.

Après le 1^{er} semestre de l'année 2017 pendant laquelle les membres du CIAS ont été fort sollicités pour l'examen des demandes de CPP et d'APP, le secrétariat note une désaffection. Le manque d'assiduité pour nos travaux pose question tant pour la qualité des avis que pour l'avenir de nos travaux.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des membres du CIAS en 2015

MEMBRES EFFECTIFS

Président Didier ANNICQ

Vice-président Martine LAHAYE

Membres

Benoit RAOULT
Colette HUCHARD
Catherine MAGIS
Marylène TOUSSAINT
Jacques URBANSKA
Sylvestre DEFONTAINE
Fabio TRAINA (depuis janvier 2017)
Ayrton DESIMPELAERE
Bernard LIGOT
Patrick MASSET

Observateurs Jean-Philippe VAN AELBROUCK (*directeur général adjoint du Service général de la Création artistique*)
Freddy CABARAUX (*directeur général adjoint du Service général de l'Inspection*)
Patrick DENIS (*Service de l'Inspection*)
Céline RENCHON (*représentante de la Ministre de la Culture*)
(depuis septembre 2014)

Secrétariat Raymond Briot. Depuis 2018 : Youssef ZIAN

Annexe 2 : Tableaux budgétaires

2.1. Evolution générale des budgets 2011-2017

Article de base 33.04.71 = Subventions aux activités de diffusion et promotion du conte

Article de base 33.06.81 = Aides aux projets de création

Article de base 33.07.81 = Subventions de soutien aux activités interdisciplinaires récurrentes, conventionnées ou contrats-programmées

Article de base 33.10.81 (nominatif) = Subvention au centre culturel transfrontalier « Le Manège.Mons »

Article de base 33.11.81 (nominatif) = Subvention au Palais des Beaux-Arts de Charleroi

Article de base 33 13 81 (nominatif) = Subvention à la Maison du Spectacle La Bellone

AB	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
33 04 71	179.000	179.000	179.000	179.000	177.000	177.000	177.000
33.06.81	0	50.000	50.000	50.000	100.000	131.000	131.000
33.07.81	761.000	1.182.000	1.182.000	1.182.000	1.170.000	1.170.000	1.170.000
33.10.81	4.346.000	5.392.000	5.392.000	5.392.000	5.338.000	5.338.000	5.338.000
33.11.81	0	1.677.000	1.801.000	1.871.000	1.852.000	1.852.000	1.852.000
33.13.81						138.000	138.000
TOTAL	5.322.000	8.480.000	8.604.000	8.674.000	8.637.000	8.806.000	8.806.000

2.2. Evolution par article de base des budgets 2011-2017

AB 33.04.71 : Subventions aux activités liées à la diffusion et la promotion du conte

Conventions	Durée	Montant 2015
Chiny – Cité des Contes	2012-2015	98.934,00 €
Maison du Conte et de la littérature	2013-2016	78.066,00 €

AB 33.07.81 : Subventions de soutien aux activités pluridisciplinaires récurrentes, conventionnées ou contrats-programmes

Contrats-programmes	Durée	Montants 2016-2017
L'L	2008-2012 (prolongé par avenants)	376.924,68 €
Théâtre Poème	2014-2018	350.460,00 €
Conventions		
La Roseraie-Espace Cré-action	2014-2017	30.234,00 €
Théâtre Marni	2013-2016 (prolongé par avenants)	225.066,60 €
Voix de femmes	2014-2017	125.977,50 €
Association Internationale Adolphe Sax	2013-2016	35.273,70 €
Festival International du rire de Rochefort	2012-2015 (prolongé par avenants)	25.825,14 €

AB 33.06.81= Aides ponctuelles pour des projets interdisciplinaires

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Aides au projet de création	50.000€	50.000€	50.000€	50.000€	100.000€	131.000€	131.000€
TOTAL	50.000€	50.000€	50.000€	50.000€	100.000€	131.000€	131.000€

AB 33.10.81 = Subvention au Centre Culturel transfrontalier « Le Manège.mons »

Contrat-programme	Durée	Montant 2015
Le Manège.mons	2012-2016 (prolongé par avenant)	5.338.000 €

AB 33.11.81 = Subvention au Palais des Beaux-arts de Charleroi

Contrat-programme	Durée	Montant 2015
Palais des Beaux-arts de Charleroi	2013-2017	1.852.000 €

Annexe 3 : Nombre de dossiers de demandes ponctuelles traités par le CIAS

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de projets examinés	23	28	30	23	39	19
Nombre de projets soutenus	10	12	11	17	22	14

Annexe 4 : Répartition en fonction des catégories de dossiers ponctuels 2016 & 2017

2016

Catégories	Nombre dossiers reçus	Nombre de dossiers ayant reçu l'avis favorable du CIAS
contes	16	12
projets interdisciplinaires	23	10
TOTAL	39	22

2017

Catégories	Nombre dossiers reçus	Nombre de dossiers ayant reçu l'avis favorable du CIAS
contes	10	7
projets interdisciplinaires	9	7
TOTAL	19	14

Annexe 5 : Ordre du jour des réunions

Février 2016

1. changement date du dépôt des projets interdisciplinaires à l'administration. Cette modification porte sur l'examen de la deuxième session de l'année et résulte de la volonté de la Ministre d'obtenir les avis d'aides aux projets de création pour la fin septembre au plus tard
2. avant-projet de décret modifiant le décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène. Analyse et commentaire par la CIAS
3. Situation du Manège.Mons
4. rapport activités du CIAS 2015
5. divers (modification date du CIAS du juin, aperçu du calendrier et travaux du CIAS en 2016).

Mars 2016

Analyse des projets conte

1. Valérie Bienfaisant – La Fenêtre d'en Face
2. Sauf erreur et omission asbl – Festival de la Parole 2016
3. Muriel Verhoeven – Le Rêve du Tarmac
4. Mots et Merveilles asbl – Festival Midis contés
5. M-N Baquet – Crapule
6. Les Causeuses – Celles qui vont au Bois
7. Les Affamés – Vassili pas si lisse que ça
8. Lampadaires à deux bosses – Quai des départs
9. Kadi Abdelmalek – le jardin des roses
10. Julien Staudt – Jetuil Nouvouzel
11. De cape et de mots asbl – Tigre Tigre
12. CC de Philippeville – Fais moi un conte
13. Bernadette Heinrich – Nuit Blanche
14. Anne Grigis – Ce qui me hante
15. Anne Ca'zorzi – Le Hollandais Volant
16. Aline Fernande – Alice et les Perles

Avril 2016

Analyse des aides aux projets de création et festivals interdisciplinaires suivants :

1. Théâtre de l'Alambre- Le dompteur des vents
2. Mouvance asbl – Mythologies
3. Davin Bénédicte- Il était mille fois
4. ATPS- MovingLab
5. No Way back Compagnie- Detours Festival
6. BAMP- Festival Lookin'out
7. TALIA- La Catasrofa
8. LE CARGO X- Festival Games Ovaies
9. Vitaly Production- Camile Claudel
10. Te Koop – Hyperlaxe
11. Centre de la Marionnette de la FWB- Festival Pluriel –
12. Gambalo – Léon Kamae
13. Artnonov – Festival Artonov

Mai 2016

Présentation Bilan 2015- Maison du spectacle La Bellone

Juin 2016

1. Dates des réunions du deuxième semestre.
2. Désignation d'un membre auprès du jury de sélection dans le cadre de l'appel à projet pour des structures d'accompagnement et de diffusion de spectacles vivants de la FWB.
3. Evaluation à mi-mandat de trois opérateurs : Maison du spectacle La Bellone & Voix de Femmes Espace Cré-action asbl- La Roseraie
4. Discussion relative aux « experts » invités lors des sessions dédiées aux contes
5. Situation de la Maison du conte et de la littérature du Brabant Wallon
6. Décision relative au projet conte Les causeuses pour le spectacle « Celles qui vont au bois »
7. Divers

22 septembre 2016

Analyse des aides aux projets de création et festivals interdisciplinaires suivants :

1. Compagnie Tic-en-Toc et Tintalada "Ayo Aya
2. Quentin Palmaerts « CO[labo]RATIONS »
3. Creahm " Moing-Nika"
4. Danse Culture asbl - "Crossing Roots"
5. Ferme du Biéreau - "VIVA"
6. Pietro Marullo - " WRECK"
7. Inès Lopez Carrasco " Full of Herself"
8. Lièvine Hubert " ECHO"
9. Simon Moers " Big Cérémonie"
10. Isabelle Dumont, « MINERALIA & MIRABILIA »

Festival Artonov-contestation avis négatif CIAS - rencontre avec l'opérateur

Décembre 2016

1. Accueil de Monsieur Ayrton Desimpelaere : expert suppléant dans le domaine de la musique classique et contemporaine.
2. A la suite à la démission du Président Benoit Debuyst : élection d'un président et vice-président.
3. Dates réunions CIAS du 1er semestre 2017
4. Divers

Février 2017

1. Etat des lieux des demandes de contrat-programme et d'aide pluriannuelle pour l'année 2018 reçus par le secrétariat.
2. Présentation de la méthodologie de travail de l'administration.
3. Calendrier de nos futurs travaux.
4. Points divers

7 Mars 2017

Analyse des aides aux projets de création relatives au domaine du conte

1. Anne Borlée - Baba Yaga
2. Artémis asbl-L'électrocuteur
3. Bernadette Heinrich - Nuit blanche (complément)
4. Christian Schaubroeck - Le Stetson était Vert Olive
5. Compagnie Tic en Toc - Ayo Aya –
6. Dimanche du Conte
7. Ludwine Deblon- Le tailleur
8. Mot & Merveilles asbl-Caf-Contes
9. Ria Carbonez-Mes grands-mères coquines
10. Roxane Ca'Zorzi- contes et Courts

30 Mars 2017

Analyse des demandes d'aide au projet interdisciplinaire:

- Mercedes Dassy & Tom Adjibi –TWYXX
- Jordi L.Vidal - Aaarrhhhh
- Detours Festival 2017 - Milan Emmanuel

Analyse des demandes de contrat-programme :

- Fédération de conteurs professionnels
- Chiny, Cité des Contes
- Des idées et des Paroles
- Maison du Conte de Charleroi
- Mots et Merveilles
- Maison du Conte du Brabant Wallon
- Maison du Conte de Bruxelles

Analyse de la demande d'aide au projet pluriannuelle :

Cie De Capes et de Mots

Questions relatives aux demandes de reconnaissance d'actions culturelles spécialisées en diffusion des arts de la scène

21 avril 2017

Analyse de demande CP et aides aux projets pluriannuels

Contrat-programme	Centre scénique	Arsenic
Contrat-programme	Centre scénique	Mons Arts de la Scène - Le Manège.Mons
Contrat-programme	Lieu de diffusion	Forum de Liège
Contrat-programme	Lieu de diffusion	Théâtre 140
Contrat-programme	Lieu de diffusion	Palais des Beaux-Arts de Charleroi
Aide au projet pluriannuelle	Lieu de diffusion	La Tricoterie
Aide au projet pluriannuelle	Lieu de diffusion	La Samaritaine

8 Mai 2017

Analyse des demandes de contrat-programme :

Lieu de création Théâtre Marni
Lieu de création Brussels Art Melting Pot
Lieu de création La Roseraie
Structure de création IDEA asbl
Structure de création La Troupe du possible
Structure de création Collectif Fabula

Analyse d'aides au projet pluriannuelle

Structure de création Compagnie du Plat Pays
Structure de création-Arena ASBL (Patshiva cie)
Structure de création Le pont des Arts

23 Mai 2017

Analyse de demande de Contrats programmes

1. Contrat-programme -Structure de services -Entropie
2. Contrat-programme Structure de services - Mademoiselle Jeanne
3. Contrat-programme- Structure de services - Walrus production
4. Aide au projet pluriannuelle-Structure de services-Talaata asbl (Arts Management Agency)
5. Contrat-programme-Structure de services-Habemus Papam
6. Contrat-programme-Structure de services-La Chouette Diffusion

8 juin 2017

Analyse des demandes de contrat-programme :

1. Contrat-programme Festival Théâtre au Vert
2. Contrat-programme Festival Miroir Vagabond
3. Contrat-programme Festival voix de femmes
4. Contrat-programme Structure de services - ASSPROPRO
5. Contrat-programme- Structure de services-Alternatives Théâtrales

Analyse d'aide au projet pluriannuelle

1. Aide au projet pluriannuelle Structure de services CIFAS
2. Aide au projet pluriannuelle Structure de services ASBL Prix de la Critique
Théâtre/Danse
3. Aide au projet pluriannuelle Structure de services Le Bocal asbl

15 juin 2017

Analyse de demande de contrats-Programmes et Aide Pluriannuelle

1. Contrat-programme Structure de services L'L
2. Contrat-programme Structure de services La Bellone
3. Contrat-programme Lieu de création LA CHAUFFERIE-ACTE1

- | | | | |
|----|-------------------|-----------------------|------------------------|
| 4. | Contrat-programme | Structure de services | THEATRE & PUBLICS |
| 5. | Contrat-programme | Structure de services | La fabrique de Théâtre |
| 6. | Contrat-programme | Structure de services | Créa-Théâtre |

Aide au projet pluriannuelle

Festival International du Rire de Rochefort

26 juin 2017

Demande CP – Interdisciplinaire

HABEMUS PAPAM, La Chouette Diffusion, Créa-Théâtre, Forum de Liège, Entropie, Ad Lib Diffusion, Théâtre au Vert, Mademoiselle Jeanne, Théâtre 140, Miroir Vagabond, Palais des Beaux-Arts de Charleroi, La Troupe du possible, Arsenic, Collectif Fabula Walrus production

Demande aide pluriannuelle –interdisciplinaire

CIFAS, Festival International du Rire de Rochefort, La Tricoterie, Compagnie du Plat Pays ASBL Prix de la Critique Théâtre/Danse, Le Bocal asbl, Talaata (AMA), Le pont des Arts

4 juillet 2017

Demande CP – Interdisciplinaire

1. Théâtre Marni
2. La Bellone
3. Créa-Théâtre
4. IDEA asbl
5. Brussels Art Melting Pot
6. Alternatives Théâtrales
7. La Roseraie
8. L'L
9. ASSPROPRO
10. La fabrique de Théâtre
11. Arsenic
12. Mons Arts de la Scène - Le Manège.Mons
13. Théâtre & Publics
14. La Chaufferie - Acte I
15. Festival Voix de Femmes

Demande aide pluriannuelle –interdisciplinaire

Arena asbl

5 septembre 2017

Demandes de reconnaissance d'actions culturelles spécialisées en diffusion des arts de la scène :

1. Centre culturel « René Magritte » de Lessines (77.000 euros)
2. Centre culturel de Comines-Warneton (30.000 euros)

Demandes d'aides aux projets à la création :

1. HOTENSLIG asbl (Mercedes Dassy & Tom Adjibi) –"TWYXX" -(complément)
2. CREA asbl (Luca Franceschi)- "No Women's Land"
3. KALEIDOSCOPE asbl (Kalliopi Bolovinou) "Balkan Project"
4. TRANSNIAGARA asbl (Jonathan Schatz)- "IA"
5. François Zajéga "3D TUNING GAME"
6. Pietro Marullo - "Wreck" (complément)
7. Antoine Laubin (De Facto asbl)- "1000 Répliques"

Pour toute information :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de la Culture
Service général de la création artistique
Secteur de l'Interdisciplinaire et du Conte

Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Tél : 02/413.24.92
E-mail : youssef.zian@cfwb.be
raymond.briot@cfwb.be
Site Internet : www.creationartistique.cfwb.be